



AUTORISATION DE TRAVAUX

Entreprise : **MONGODIN TP**

Localisation : **route des Aubrils**

50 140 MORTAIN BOCAGE

Je soussigné **Vincent BICHON**, représentant le **Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche (SDeau 50)**, atteste que l'entreprise **MONGODIN TP**, co-traitant du marché de travaux est autorisée :

- à **prendre contact et à venir visiter à partir du 17 septembre 2026**, chacune des installations de branchement au réseau public d'eau potable (**y compris la partie privative**) pour les abonnés concernés par ces travaux.
- à **réaliser les travaux** à partir du **12 octobre 2026** pour une durée prévisionnelle maximale de **1.5 mois**

La réalisation des travaux concerne la **reprise à neuf de 300 mètres de canalisations principales de distribution** et la **reprise à neuf de 6 branchements**, sur la **route des Aubrils** sur la Commune de MORTAIN-BOCAGE.

Le bureau d'étude **SOGETI** (14 123 IFS) assure la mission de maîtrise d'œuvre de **cette opération**, d'un montant total de **128 400 € TTC**, financé à **100 % par le budget du SDEAU50**.

En fonction des situations, la circulation des véhicules pourra être interdite ou soumis à alternat, pendant une partie de la durée de l'opération. L'accès aux secours et aux habitations étant systématiquement maintenu.

L'entreprise prendra contact directement auprès de vous pour la visite des installations, en fonctionnement de l'avancement de la préparation.

Vous serez informé à l'avance de la coupure d'eau qui devra être réalisée dans le cadre de ce chantier par l'exploitant du service (VEOLIA).

En foi de quoi, je délivre la présente autorisation pour servir et valoir ce que droit.

Fait à Saint Aubin de Terregatte
le 16 septembre 2026

Copie : M le Maire de MORTAIN-BOCAGE